



## Le nouveau ministre des Armées



Le ministère de la Défense devient ministère des Armées, madame Sylvie Goulard ex députée européenne en a pris la charge le 17 mai 2017.

Sylvie Goulard est née en 1964 à Marseille, dans son parcours universitaire elle obtient une licence en droit avant d'intégrer l'Institut d'Etudes Politiques de Paris puis l'Ecole Nationale d'Administration. Ensuite elle entame une carrière de fonctionnaire au ministère des affaires étrangères puis au conseil d'Etat avant d'embrasser une carrière politique amorcée en 2001 lorsqu'elle devient conseillère politique de Romano Prodi, président de la commission européenne.

En 2009 elle est élue députée européenne, réélue en 2014. Au parlement européen elle prend diverses responsabilités qui touchent aux domaines de l'économie, de la monnaie et même de l'agriculture. Elle se fait remarquer en participant à une initiative visant à promouvoir le fédéralisme européen.

En 2017, elle soutient Emmanuel Macron et organise la rencontre entre le candidat à l'élection présidentielle et la chancelière allemande Angela Merkel. Elle est mariée et mère de trois enfants.

*Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY*

## Cérémonie du 8 mai à Versailles

La France n'oublie pas le passé. La fin de la guerre de 1939-1945 est, comme tous les ans, fêtée dans toutes les communes françaises. La date choisie pour cette célébration est celle de la fin officielle des combats, le 8 mai 1945, qui faisait suite à la signature le 7 mai à Reims de la reddition de l'Allemagne pour ce qui concerne la France. Toutefois, l'acte de capitulation générale est signé le 9 mai pour l'ensemble des nations belligérantes.

A Versailles, la cérémonie a été placée, cette année, sous le signe de l'amitié franco-américaine. Elle s'est déroulée en deux temps. D'une part la traditionnelle manifestation au monument aux morts rassemblait les autorités civiles et militaires avec la lecture d'un message du secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants par monsieur Serge Morvan, Préfet des Yvelines.

A cette occasion Raymond Mocaer, ancien résistant, dénoncé à l'ennemi, torturé puis déporté a reçu la croix de commandeur dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Ancien Ingénieur en chef, Raymond Mocaer est très connu des Versillais pour ses engagements associatifs, dans le domaine sportif et dans celui du monde combattant.

Ensuite les autorités se sont rendues au monument dédié à la mémoire des généraux Pershing et La Fayette où monsieur François de Mazières, maire de Versailles, a prononcé une allocution.

### SOMMAIRE

- Le nouveau ministre des Armées	1
- Cérémonie du 8 mai à Versailles	1
- Marine et Education Nationale	2
- Nouvelles des associations	3
- Faut-il armer les drones	3
- Littérature militaire et infos pratiques	4



*Commandant(H) Jean-Pierre LATREILLE*

## MARINE ET ÉDUCATION NATIONALE

Les métiers de la Marine Nationale sont de plus en plus techniques et rejoignent dans 90% les métiers que l'on trouve dans les entreprises. Ce constat fait, l'Education Nationale devient un vivier de recrutement essentiel pour la marine. Depuis 30 ans, la Marine Nationale met en place des partenariats avec des lycées professionnels dans les domaines de l'électrotechnique, des systèmes numériques, de la maintenance, de la restauration et de l'aéronautique. Ces partenariats parfois confidentiels méritaient une plus large diffusion en renforçant ces liens existants. C'est pourquoi la marine organise désormais des séminaires avec l'Education Nationale dans le but de poursuivre et de développer leur collaboration dans le cadre de partenariats plus larges (bac pro, mentions complémentaires, BTS, etc.). L'objectif avec l'Education Nationale est de faire découvrir au plus tôt les métiers de la marine et de fidéliser ces jeunes adultes afin d'augmenter la qualité de notre recrutement.

La 3ème édition de ces séminaires s'est tenue le mercredi 15 mars 2017, au plus près des forces, à bord d'un navire de combat, le bâtiment de projection et de commandement (BPC) Tonnerre. Il a permis à tous les partenaires (proveurs et chefs de travaux des lycées, représentants des campus de formation de la marine, de la direction du personnel militaire de la marine et du service de recrutement) d'aborder de nombreux sujets tels que la rationalisation et la dynamisation des périodes de formation en milieu professionnel : point important dans le cadre des partenariats BTS et de la mention complémentaire mécatronique navale. Ils ont également pu découvrir in situ la technicité des équipements et l'univers professionnel d'un navire de combat.

Ainsi deux formations ont été ouvertes avec mention complémentaire post-bac : mécatronique navale à Toulon avec un total de 37 élèves inscrits et la préparation au métier de plongeur de bord et de plongeur démineur à Conflans Sainte Honorine avec 11 élèves à la rentrée 2016. C'est également 5 partenariats qui ont été signés au niveau des BTS de Fécamp (lycée maritime), Metz, Tours, Châtellerauld et Bagnères-de-Bigorre : 22 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2016-2017.

Au-delà, la création de partenariats post bac, en sus des partenariats déjà existants pour les BAC PRO, constitue un nouvel objectif destiné à élever le niveau de recrutement de nos candidats dans certaines filières afin de toujours mieux adapter les équipages aux exigences des navires modernes.

Les partenariats de la marine avec l'Education Nationale consistent à faire bénéficier, toute l'année, ces établissements de l'accompagnement de conseillers en recrutement marine. A ce jour, 75 établissements, 251 classes et 1268 élèves bénéficient de cette collaboration.

En 10 ans, c'est près de 1 500 élèves issus des partenariats BAC PRO qui ont intégré la marine.

Ces partenariats permettent de renforcer et de valoriser la position de la marine en tant qu'acteur majeur de la formation et de l'emploi des jeunes. Ils contribuent également à l'accompagnement pédagogique et au recrutement de jeunes candidats à forte valeur ajoutée pour la marine. Les postulants seront des marins capables d'acquérir rapidement un haut niveau de compétence en s'appuyant sur la connaissance et l'expérience de leurs éducateurs et de leurs tuteurs marins.

Pour mémoire, en 2017, la marine doit procéder au recrutement et à la formation de plus de 3 500 marins, filles et garçons, âgés de 16 à 30 ans, d'un niveau scolaire allant de la 3ème à Bac + 5, dans plus de 50 métiers.



*Capitaine de frégate(H) Bernard MARCQ*

## NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Rappelons que Le 5<sup>e</sup> RI a tenu garnison au camp de Frileuse, à Beynes de 1964 à 1997, date de sa dissolution. L'Amicale Navarre des Anciens du 5<sup>e</sup> RI, dont le siège social est à Beynes, a pour objet de maintenir vivant le souvenir du Régiment, un des 5 plus anciens de l'Armée Française.

Au cours de ce déjeuner, tenu au restaurant d'application du lycée hôtelier Santos Dumont de St Cloud, l'association, présidée par le CDT (RC) Jean Thierry Guilleré- Delangre, a ainsi exposé ses actions au lieutenant-colonel Feuillâtre - lui-même ancien du 5<sup>e</sup> RI -, actions nombreuses qui s'inscrivent dans le devoir de mémoire, mais aussi dans le cadre du lien Armées Nation.

Un des temps forts de cette année a été la participation d'une délégation conduite par notre président aux cérémonies officielles du centenaire de la bataille du Chemin des Dames les 16 et 17 avril derniers où le régiment s'est illustré.

Enfin, comme tous les ans, nous participerons, aux cotés du chef de corps du 24<sup>e</sup> RI et du président du 46<sup>e</sup> RI, aux cérémonies commémoratives des combats des Ardennes de juin 1940 à Asfeld.

Pour découvrir les activités de l'Amicale, nous contacter et nous rejoindre, consultez son site internet :

<http://navarre5eri.free.fr/>

Légende de la photo : le LCL Feuillâtre entouré du CDT (RC) Jean Thierry Guilleré Delangre , de Jacques Thepenier , président d'honneur, du CDT (H) Jean Marie Agogue et du CDT (RC) Philippe Méré, vices- présidents, de madame Francois Bruguere Fontenille, trésorière et de deux autres membres du conseil d'administration de l'amicale dont le LT (RC) Jacques Ernotte.



*Commandant(RC) Philippe Méré , Vice-président de Navarre*

## FAUT-IL ARMER LES DRONES ?

Nous avons déjà parlé abondamment des drones que nos forces utilisent intensément sur les différents théâtres d'opération où elles sont engagées à des fins de reconnaissance, de surveillance et d'appui aux frappes aériennes. Un rapport récent du sénat ouvre un débat que certains de nos partenaires ont déjà tranché : faut-il armer les drones pour en faire des armes de combat à part entière ? Dans le monde, une douzaine de pays utilisent des drones armés. En Europe, les Britanniques mettent en œuvre des Reaper armés américains, alors que les Allemands et les Italiens se préparent à s'équiper de leur côté.

La France, pour le moment, a choisi de ne pas armer ses drones Reaper. Le rapport du sénat souligne qu'armer les drones permettrait d'améliorer l'efficacité de nos forces dans un certain nombre de cas en réduisant notablement le délai de réaction entre le moment où un objectif est repéré et le moment où il est détruit, tout en précisant qu'armer des drones n'est pas contraire au droit international.

Affaire à suivre ...

*Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY*

## Littérature militaire - Publications



"Ciel de gloires, Histoire des as au combat". On découvre la passion de l'auteur pour l'aviation de chasse et ses as légendaires. Il retrace cette glorieuse histoire en dix-sept combats aériens, des BB Nieuport de Verdun et du chef d'escadron Charles de Tricornot de Rose, au récit futuriste d'un combat de Rafale indiens opposés au-dessus de l'Himalaya à des Sukhoï 27 chinois...

De Pierre RAZOUX ,éditions Flammarion, 23 €.



"L'Ecole militaire de Paris". Alors que la Défense et les Armées se regroupent à Balard, le site de l'Ecole militaire témoigne, avec les Invalides, de la présence des armées au cœur de la capitale. Construit par Gabriel, sous Louis XV, ce site prestigieux fait l'objet de ce livre très complet, qui s'intéresse aussi bien au site qu'aux objets qu'il abrite.

Général Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP. Préface du général GEORGELIN. Éditions Flammarion, 264 pages, 75 €.

## Informations pratiques



## Revue disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements  
2 à 8 route du Fort  
94 205 Ivry sur Seine Cedex  
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenirA voir

## ○ Expositions :

« 1914-1918 - Une autre image de la guerre »  
Jusqu'au 30 juin 2017 au service historique de la Défense, Château de Vincennes.  
(lundi 13h - 17h, du mardi au jeudi 9h - 17h, vendredi 9h - 16h, samedi 9h 30 - 15h)

« Le procès Klaus Barbie. Lyon, 1987 »  
Mémorial de la Shoah

Cérémonies

## ○ 6 juin

Commémoration du débarquement de 1944

## ○ 8 juin

Cérémonie du souvenir des morts en Indochine

## ○ 18 juin

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

## ○ 23 juin

Journée annuelle des blessés de l'armée de Terre

Rappel de quelques adressesDélégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)

Caserne d'Artois  
BP 70269 - 78002 Versailles Cedex  
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)

Caserne d'Artois  
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles  
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

(CIRFA) - bureaux Terre et Marine  
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles  
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

## Bureau Air :

41 rue des Etats Généraux - 78000 Versailles  
Tél : 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :

121 Boulevard Diderot - 75012 Paris  
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :

Caserne d'Artois  
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles  
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18  
Adresse postale : GSBdD Versailles  
Etablissement du Service National Île de France  
CS 10702 - 78013 Versailles Cedex

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE  
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY- gerard.noury@intradef.gouv.fr

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX  
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79